FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

POLITIQUE QUALITÉ
CRPF - MAS

Le Centre de Réadaptation Professionnelle et de Formation ainsi que la Maison d'Accueil Spécialisée se sont engagés depuis 1998 dans une démarche d'amélioration continue essentielle pour garantir des prestations et des services de qualité et satisfaire les attentes et besoins des personnes accompagnées et différentes parties prenantes.
Nous avons redéfini nos objectifs de développement conformément à nos projets d'établissements.

Le CRPF a retenu, dans le cadre de son projet d'établissement 2022-2026 et du CPOM, les axes suivants :

- **Soutenir et développer notre activité au service de l'insertion des personnes accompagnées**
  - En renforçant l'accompagnement vers l'autonomie et la confiance en soi et en clarifiant les attendus mutuels avec les stagiaires
  - En améliorant le suivi des parcours (avant l'entrée, pendant le parcours et après la sortie)
  - En développant l'échange et l'analyse de pratiques professionnelles et interprofessionnelles
  - En renforçant l'accompagnement des situations complexes avec les stagiaires, en lien avec la sécurité des sites
  - En adaptant l'individualisation des parcours des bénéficiaires en fonction du décret et de ses arrêtés d'application (RP et DC)
  - En favorisant l'accessibilité pédagogique et des locaux des bénéficiaires à nos dispositifs
- **Redéfinir notre stratégie et la déployer**
  - Sur les orientations pour le droit commun en lien avec les besoins des stagiaires et des territoires
  - Sur le développement durable et la RSE
  - En poursuivant le développement de la culture numérique et l'usage des nouvelles technologies
- **Affirmer nos partenariats, notre image et notre visibilité auprès des prescripteurs, des entreprises, de nos partenaires et de l'ensemble des parties prenantes**
- **Optimiser l'organisation du CRPF, en anticipant les impacts liés à la réforme Sérafin-PH**
  - En favorisant la transversalité et la mutualisation des moyens
  - En évaluant la charge de travail et en adaptant avec les équipements, les outils numériques et de communication, les procédures en mode dégradé.

L'ensemble de ces objectifs est suivi par la direction et présentés en Revue de Direction.
Cette politique est révisée annuellement, en Revue de Direction, afin de nous assurer de son adéquation permanente avec nos projets.

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION | BILANS DE COMPÉTENCES | ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Les objectifs retenus pour la MAS dans le cadre de son projet d'établissement 2026-2030 et du CPOM :

- **Garantir la qualité de l'accompagnement en soutenant l'individualisation de la prise en charge**
  - Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap et assurer leur suivi médical
  - Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes au quotidien, par un management de la qualité et la gestion des risques
  - Personnaliser l'accompagnement pour renforcer le pouvoir d'agir et favoriser le maintien du lien social
- **Développer, coopérer, innover**
  - Répondre à la transformation de l'offre
  - Promouvoir l'innovation
  - Répondre à la transformation de la tarification
- **Confirmer son engagement sociétal et environnemental**
- **Assurer la visibilité de l'établissement sur le territoire pour renforcer le recrutement et le positionner en tant qu'acteur de référence**

Pour le CRPF et la MAS

- **Mettre à disposition de l'ensemble des stagiaires, des résidents et des salariés des ressources matérielles et informatiques adaptées et des services pertinents tels que la restauration et hébergement**
- **Valoriser les ressources humaines**
  - Accompagner les salariés dans le maintien et le développement de leurs compétences
  - Être attractif et fidéliser les salariés
  - Communiquer en interne vers les salariés
  - Maintenir une gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels
  - Mener des actions relatives à la prévention et la promotion de la santé au travail
- **Maîtriser nos budgets, nos achats en lien avec les contraintes imposées et les besoins**
- **Poursuivre la démarche d'amélioration continue au sein des établissements :**
  - Mettre œuvre les préconisations des rapports d'évaluations HAS selon programmation de l'ARS
  - Maintenir les certifications ISO 9001 et QUALIOPI en impliquant chacun des professionnels
  - Déployer la politique de Développement Durable / RSE

A Nanteau-sur-Lunain, le 11/03/2026

Roxane DURAND	Murielle MIGNAC	Anne-Marie CHÈVRE
Directrice adjointe CRPF	*Directrice MAS*	*Responsable Qualité*